



RECU EN PREFECTURE  
Le 26 novembre 2019  
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-0005864-02

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

#### Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

#### Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

#### Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 42 - Acquisition de collections pour le Musée comtois avec le soutien du FRAM 2019

Délibération n° 2019/005864

## Acquisition de collections pour le Musée comtois avec le soutien du FRAM 2019

**Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

	Date	Avis
Commission n° 6	15/10/2019	Favorable unanime

Depuis plusieurs années, le Musée comtois poursuit un important travail de valorisation autour de l'art de la marionnette à Besançon ainsi que sur le territoire régional. Ses collections abritent un important fonds de marionnettes et décors, dont les plus anciennes pièces remontent aux années 1840 et illustrent la continuité d'un art en constante évolution, particulièrement ancré en Franche-Comté. En 2016, la donation de plus de 500 objets provenant de la compagnie bisontine du Théâtre des Manches à Balais vient s'inscrire dans une nouvelle dynamique tournée vers la collecte du contemporain, avec l'intégration d'un ensemble d'objets créés entre 1973 et 2011.

Depuis l'automne 2017, des échanges ont été initiés avec le collectif professionnel des marionnettistes de Bourgogne-Franche-Comté. La rencontre d'une dizaine de compagnies en octobre 2018 au Musée comtois a permis de renouer des liens avec les acteurs du spectacle vivant, puis d'organiser un temps fort du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2019 (rassemblant rencontres, conférences, spectacles et expositions), en partenariat étroit entre les 2 Scènes, le réseau de lecture publique bisontin, l'Université et le Musée comtois. En parallèle, le parcours du musée consacré à l'art de la marionnette a été revisité autour d'une exposition intitulée « Le rire est un sport de combat », qui s'articule depuis mai 2019 autour de trois salles consacrées au rapport entre marionnettes et transgression.

Parallèlement à ce travail de mise en réseau et de valorisation, une démarche de veille destinée à l'enrichissement des collections a été mise en place. A cette fin, le Musée comtois a proposé l'acquisition d'un fonds de pièces contemporaines, créées pour le spectacle « Les Petits voleurs de sel » en 1993.

Fruit d'une collaboration étroite entre le Théâtre du Bambou, une compagnie régionale fondée à Beaune par Irène et Norbert Fuhrmann en 1969, et Petr Matàsek (1944-2017), scénographe et décorateur du théâtre Divadlo Drak à Hradek Kralov (République tchèque), il s'agit d'un ensemble de 44 pièces, sculptées par l'artiste tchèque Jiri Barès : 34 marionnettes, 4 silhouettes de théâtre d'ombres et 6 accessoires.

Cette acquisition ciblée est particulièrement représentative du travail de création propre à la compagnie, de son rapport à l'art vivant de la marionnette (diversité des esthétiques et des techniques, prédilection pour un espace théâtral clos), de son goût pour les échanges culturels (collaborations et commandes auprès de compagnies françaises, européennes, africaines... ici tchèques), de son attention à la facture ainsi qu'à la dimension artistique et esthétique des pièces. Ce spectacle se singularise par ailleurs par la grande quantité de pièces créées et conservées par les marionnettistes, par l'intégrité et la cohérence de l'ensemble, ainsi que par un lien à la fois direct et particulier au patrimoine et à l'histoire locale, faisant écho aux orientations et aux collections du Musée comtois, musée de société à vocation régionale.

Sculptées de façon traditionnelle dans des matériaux dits nobles, les pièces des « Petits voleurs de sel » ont été commandées auprès d'une compagnie tchèque renommée : le théâtre Divadlo Drak. Cette compagnie possède une facture très particulière. La réalisation de chaque marionnette est confiée à une équipe d'artistes très spécialisés : conception par le scénographe, puis intervention du sculpteur, des costumiers, des « maquilleurs »... La commande du théâtre du Bambou démontre la

volonté d'exploiter cet art et ce savoir-faire qu'ils admirent, au service de leur propre création, afin de les faire rayonner en France. Aujourd'hui, il est à noter que l'art de la marionnette tchèque bénéficie d'une reconnaissance internationale (avec son inscription par l'UNESCO en 2016 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité).

Les « Petits voleurs de sel » établissent un lien fort avec la Franche-Comté, son histoire et son patrimoine : l'action se déroule au sein de la Saline royale d'Arc-et-Senans, un site particulièrement emblématique de la région. Quant à l'exploitation des sources salées et la production de sel ignigène, elles constituent un pan marquant de l'activité économique locale, que l'on retrouve par ailleurs dans certaines collections du Musée comtois (outils de production, râble à sel, iconographie), sans compter les pistes de partenariats envisageables avec d'autres institutions culturelles du territoire (Saline d'Arc-et-Senans, Grande Saline-Musée du Sel à Salins-les-Bains).

L'acquisition de cet ensemble participerait à une meilleure connaissance de l'art de la marionnette au sens large, en France et à l'étranger, tout en maintenant un lien étroit avec le territoire régional. Le centre de ressource du Théâtre du Mouffetard à Paris, pôle de documentation sur la marionnette, conserve notamment des documents liés à l'activité de la compagnie du Théâtre du Bambou ainsi qu'à celle du Théâtre Drak.

Les marionnettes issues du spectacle « Les Petits voleurs de sel » constituent une collection unique de par leur histoire particulière : l'art de la marionnette tchèque, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2016, mis au service de la création artistique d'une compagnie de Bourgogne-Franche-Comté, pour la valorisation de l'histoire locale et nationale de la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Suite à deux avis très favorables du Grand Département du MUCEM et du service des Musées de France, ce projet d'acquisition a reçu l'aval de la commission scientifique régionale pour les musées, réunie à Dijon le 30 avril dernier.

Ce lot sera acquis directement auprès de la compagnie du Théâtre de Beaune, pour un montant net de 15 000 €. Le plan de financement de cette acquisition se fonde sur un engagement de la Ville de Besançon pour un montant de 6 000 € et sur une subvention d'un montant de 9 000 € (60 %) attribuée par le FRAM (4 500 € pour la Région Bourgogne-Franche-Comté et 4 500 € pour l'Etat).

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du FRAM (Fonds Régional d'Acquisition des Musées), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis, dans le cadre de l'acquisition du fonds concerné.
- d'affecter les marionnettes et accessoires faisant l'objet de l'acquisition aux collections du Musée comtois.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,

  


Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

